

CUCL MIVEGEC – 14 février 2018

Compte Rendu de Séance

Liste des membres du CUCL

ABATE Luc, IE	présent
BASTIEN Patrick, DUA	empêché
BRAZIER Lionel, IE	présent
BROUTIN Hélène, CR	présente par visio depuis le Sénégal
FOURNET Florence, CR	présente par visio depuis la Côte d'Ivoire
HIDE Mallorie, IE	présente
HURTREZ-BOUSSES Sylvie, Pr	présente
KENGNE Pierre, IR	présent
KUK Nada, AJT	empêchée
LARDEUX Frédéric, CR	empêché
McCOY Karen, DR	présente
PRUGNOLE Franck, DUA	présent
SIMARD Frédéric, DU	présent
TOTY Céline, IE	présente
YAHOUEDO Gildas, étudiant	à remplacer

Invités (sans possibilité de vote):

Responsables d'équipe : Anne-Laure BANULS (GeneSys), Christine Chevillon (EEPI), Christophe PAUPY (ESV), François RENAUD (SEE).

Assistante/s : Valérie DELPLANQUE, Julie PLA.

Représentant/e AP : Marie ROSSIGNOL

Représentante Qualité : Marie ROSSIGNOL

Autre Invité/e : -

La réunion se déroule en salle 151, campus IRD DR Occitanie

Début de la réunion à 10h00.

Informations sur l'Unité :

Rapide mise à jour par rapport au dernier CUCL sur les points suivants :

○ **Mouvements de personnel début 2018 :**

Titulaires : Les recrutements et prolongations annoncés ont eu lieu : Katia Grucker a ainsi été recrutée sur un profil IE BAPJ pour l'Unité, le CDD de Julie Pla est prolongé pour cette année (sur financement IRD et ERC), Delphine Patrel nous a rejoint (équipe SEE/TVE) et Antoine Claessens, recruté CR INSERM, a pris son poste dans l'équipe BioGePPE.

Les retours et départs en affectation sont également confirmés. Ainsi, Nil Rahola (février), Anne-Laure Banuls (avril), Diego Ayala (mai) et Anne Poinignon (septembre) rentreront sur Montpellier. Karine Mouline bénéficie d'une MLD qui lui permettra de rester au Burkina Faso jusqu'à la fin de l'année 2018. Florence Fournet, Pierre Kengne et Mallorie Hidé partiront en affectation en septembre pour la Côte d'Ivoire, le Gabon et le Cambodge, respectivement.

Personnel temporaire et stagiaires : pour cette année, on note un gros afflux de stagiaires de master dans MIVEGEC mais aussi dans plusieurs UMR qui partagent les locaux de la DR Occitanie IRD où l'espace bureaux est de nouveau extrêmement contraint. A l'échelle de la DR, une réunion est prévue le 15/2 entre tous les DUs du centre et le pôle logistique pour essayer de trouver des solutions.

Vu l'encombrement des locaux, il sera très certainement nécessaire de faire remonter, pour un éventuel arbitrage et priorisation, les demandes d'hébergement de stagiaires pour l'année prochaine.

Avec un nombre de départs en expat de plus en plus contraint, les conditions sont telles, cette année, que la salle café de MIVEGEC a dû être convertie en bureau. Les agents MIVEGEC sont donc appelés à réserver dorénavant une salle sur le portail ressources IRD pour leurs rencontres.

Le DU et ses adjoints rappellent qu'il reste cependant encore un peu de place dans le bâtiment Païre. Cette implantation de MIVEGEC est ouverte à tous.

○ **Mise en place du budget 2018 :**

L'UM et le CNRS ont annoncé le montant de leur dotation 2018 en fonctionnement pour l'Unité et elles sont en légère augmentation (UM + 5 k€, CNRS +10 k€ par rapport à 2017).

L'IRD a pris un peu plus de temps et nous a finalement annoncé une subvention à hauteur de 337k€ (augmentation de 17 k€ par rapport à 2017). A effectif de C/EC constant, notre dotation annuelle est donc en hausse d'environ 30 k€ pour 2018 par rapport à 2017.

Rappel : seuls les titulaires ont une part de budget y compris les chercheurs en accueils. Accueil = 1 chercheur titulaire dans une institution française qui publie sous l'affiliation MIVEGEC.

Une discussion s'engage sur la définition d'un chercheur en accueil : les chercheurs étrangers en séjour long dans l'Unité sont-ils éligibles ? Quels critères sont retenus pour l'attribution d'une part de récurrent dans ce cas... ? La décision est renvoyée au Co-Dir qui se réunira sans tarder.

(voir CR du Co-Dir du 27/02 pour complément d'info sur ce point budget)

○ **Appels à Projets en cours :**

Un nouvel appel à projets de recherche MUSE est ouvert, avec une deadline au 15 mars pour dépôt des lettres d'intention. Les critères d'éligibilité et les objectifs de MUSE avec cet appel

ont été diffusés. En particulier, sont mises en avant les collaborations inter-UMR sur le site de Montpellier, les collaborations avec les Universités cible de MUSE, avec le privé, avec les SHS, avec le Sud : ce sont des mots clés qui résonnent dans MIVEGEC. L'arbitrage et le classement des projets par les DUs/UMRS n'est plus requis. Il faut se lancer, même si les projets malheureux du premier appel ne peuvent être redéposés car l'ambition de ce second appel est bien différente : on cible des projets collaboratifs à 300-400k€ sur 4 ans. L'existence d'un cofinancement est un plus. L'enveloppe totale devrait permettre de financer une dizaine de projets. Une concertation entre UMR sera peut-être nécessaire si redondances observées. Attention, les partenaires du Sud ne sont pas éligibles au financement.

ANR et ANSES : les résultats de la sélection des lettres d'intention commencent à tomber pendant la séance.

Discussions et Décisions :

- **Validation DUER 2018** & formulaire unique « demande d'accès aux locaux à risque de l'UMR MIVEGEC » - (présentation M Rossignol – MR, invitée)

Chaque année, les AP de l'Unité ont la charge d'élaborer puis de mettre à jour le DUER = Document Unique d'Evaluation des Risques et de proposer un plan de mitigation de ces risques. MR présente et passe en revue les points critiques du DUER 2018 (document consultable sous répertoire S). MR souligne que la validation du DUER est importante cette année car la DR Occitanie de l'IRD doit être auditée sur ces aspects cette année. Les contours de cette évaluation ne sont pas précisés, les AP se tiennent informés. Après discussions sur quelques points qui seront repris en réunion de laboratoire, **le CUCL valide le DUER 2018** à l'unanimité des membres présents.

Une fiche standard de demande d'accès à nos locaux a risque (labos et insectarium P2/I2 et P3/I3 en particulier) est en cours d'élaboration. La version actuelle étant encore préliminaire et sujette à modifications, sa validation est reportée.

- **Validation Procédure Intégration** & revue des demandes en cours

Le DU est régulièrement sollicité par des C/EC en provenance d'autres Unités ou d'autres sites qui souhaitent intégrer MIVEGEC. S'il peut faire un premier filtrage de ces demandes, les candidatures jugées pertinentes sur le plan scientifique doivent être évaluées par le CUCL. Le DU a donc souhaité mettre en place une procédure pour officialiser le circuit : la procédure, validée par le CUCL après discussions est annexée au présent CR.

A l'heure actuelle, 3 personnes se sont manifestées pour intégrer l'UMR en 2018 : A Aghokeng, chercheur IRD actuellement en poste dans l'UMR TransVIHMI qui souhaite rejoindre l'équipe SEE/ESF E Leroy ; M Sasso, PH au CHU de Nîmes qui souhaiterait intégrer l'équipe BioGePPE, et S Godreuil, PU-PH dans l'UMR PCCI à Montpellier, qui souhaiterait formaliser son appartenance à l'Unité, avec qui il collabore depuis sa création en 2011. Le CUCL valide ces demandes sur le principe en attendant de pouvoir les évaluer après étude du dossier et écoute du séminaire donné par les candidats à l'intégration.

Le CUCL suggère au DU de mettre en avant l'aspect locaux/bureaux lorsque de tels mouvements de personnels sont attendus, y compris lorsqu'il s'agit de personnel ITA.

- **Validation des listes Matériel H&S/Consommables/Maintenances pour prise en charge sur budget commun 2018**

Suite des discussions initiées en réunion de laboratoire et lors de la précédente session du CUCL. Les AP ont réalisé un gros travail d'inventaire de tous les produits dangereux à manipuler avec précautions qui doivent être pris en charge sur budget commun de l'Unité afin d'assurer un stock minimum et de surveiller les dates de péremption. Les listes de petits matériels (Hygiène & Sécurité), consommables (y compris fluides, DHL et papeterie) et maintenances à prévoir pour 2018 sur les 3 sites Montpelliérains de l'UMR, élaborées et validées par les personnels de laboratoire ont été validées par le CUCL. Le budget total délégué au commun pour 2018 se monte à 80 k€. Notez que par rapport aux années précédentes, certains consommables fréquents ayant été retirés de la liste (par ex. Tips sans filtres), leur prise en charge incombera désormais directement aux utilisateurs de nos plateformes et seront donc à la charge des équipes. Un retour sur frais de gestions (FG) de certains projets comme annoncé par nos tutelles (ex. ANR au CNRS par exemple qui passent de 8 à 4% de FG, retours sur FG des projets gérés par l'IRD sous forme de bonus de dotation aux UMRs...) pourrait également être mobilisé à ce niveau si le besoin apparaît.

- **Discussions sur le fonctionnement général du laboratoire**

Poursuite des discussions sur les modalités d'organisation interne du laboratoire (voir dernier compte-rendu).

La structuration des labos doit être discutée et revue en profondeur. A l'heure actuelle, les groupes fonctionnels de l'UMR à ce niveau incluent la cellule Qualité (dont le périmètre est resserré sur le vectopôle et la chaîne PCR de contrôle des souches, incluant également les procédures accueil et gestion des conventions), le cercle des AP et les responsables de salle. Une structuration par labo/grand périmètre d'activité serait souhaitable et doit être mise en place. Il faut réfléchir à une organisation et en poser les bases et les procédures par écrit pour que chacun puisse s'y retrouver. Certaines responsabilités doivent pouvoir tourner (responsables de salles ou d'activités transverses par exemple) et tout le monde, titulaires comme temporaires, chercheurs, ITA, postdoc doit pouvoir donner une petite partie de son temps au fonctionnement de notre unité et de nos laboratoires communs. Certains émettent le souhait d'une politique plus directive à ce niveau, et d'une contribution des équipes qui doit pouvoir être encouragée (ou à défaut, sanctionnée si inexistante) et suivie de manière objective.

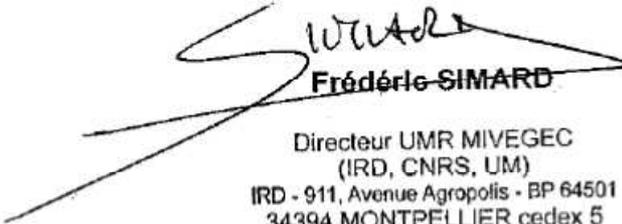
Les discussions n'ont cependant pas permis d'établir un plan d'action clair et définitif à ce sujet. Les discussions doivent s'organiser en dehors du CUCL qui validera l'architecture proposée. Le Comité de Direction sera réactivé et sera l'un des lieux où ces discussions devront pouvoir évoluer. L'ensemble du personnel de MIVEGEC est appelé à contribuer de la manière la plus constructive possible à cet effort de structuration qui nous servira très probablement pour le prochain mandat également.

Questions Diverses :

- Remplacement représentant étudiants au CUCL : déterminer modalités & échéancier.

Le remplacement du représentant des étudiants de l'UMR au CUCL est une priorité. Des élections doivent être organisées sans tarder. Le CUCL suggère que les étudiants organisent ces élections avec le soutien du secrétariat de l'Unité et en utilisant le logiciel Belenios qui nous a servi pour le remplacement du DU adjoint. Le DU fera un message spécifique aux étudiants de l'Unité à cette fin. Il serait souhaitable que ce soit un/e étudiant/e de 1ère année qui se dévoue, afin d'assurer une présence jusqu'à la fin du mandat de MIVEGEC-2 (31/12/2020).

Fait à Montpellier, le 6 mars 2018



Frédéric SIMARD
Directeur UMR MIVEGEC
(IRD, CNRS, UM)
IRD - 911, Avenue Agropolis - BP 64501
34394 MONTPELLIER cedex 5
Tél. : 33(0)4 67 41 61 47

ANNEXE : Procédure interne de demande d'intégration dans l'UMR MIVEGEC à destination des chercheurs et Enseignants-Chercheurs.

PROCÉDURE DE DEMANDE DE RATTACHEMENT À MIVEGEC

Cette procédure concerne les chercheurs (CR, DR), enseignants-chercheurs (MCU, PU) et assimilés (PH,...) titulaires de la fonction publique et désireux d'intégrer l'UMR MIVEGEC en cours de mandat.

- 1- Le/la candidat/e adresse sa demande d'intégration par mail au DU (frederic.simard@ird.fr). Le dossier sera composé :
 - d'un CV court,
 - d'une demande argumentée et motivée adressée au DU sur papier à en-tête du laboratoire d'origine, datée et signée,
 - d'un recto-verso présentant le projet de recherche que la personne souhaite développer dans l'Unité (préciser dans quelle équipe, avec qui, quels moyens sont disponibles, la cohérence avec les thématiques de MIVEGEC et l'apport du projet pour l'Unité, ...)
- 2- Le dossier complet est transmis au CU-CL où il sera présenté en session par un chercheur de MIVEGEC (selon les cas, chercheur partenaire, responsable d'équipe, responsable d'ESF...). A la suite de quoi, le CU-CL émettra un avis sur l'intégration.
- 3- La personne demandant son intégration à MIVEGEC s'engage à donner un séminaire sur ses travaux et son projet de recherche. Dans tous les cas, le séminaire devra être donné dans les 2 mois qui suivent demande initiale adressée au DU.